

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 04859
Numéro SIREN : 322 097 841
Nom ou dénomination : ENERGIES VAR 3

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2021 sous le numéro de dépôt 40534

ENERGIES VAR 3 SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'attention de l'associé unique de la société,
ENERGIES VAR 3 SAS
5, rue de Castiglione
75001 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENERGIES VAR 3 SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « 1.3 Capital » de l'annexe qui indique que la continuité d'exploitation de votre société dépend du soutien financier consenti par Energies France.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 19 avril 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Ulrich Maier

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développemen</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilé</i>	552 727	404 955	147 772	163 354
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et out</i>	11 583 404	8 189 765	3 393 639	1 512 335
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	825	825		
<i>Immob. en cours / Avances & acompte</i>				1 398 097
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>	122		122	122
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	31 711	9 269	22 442	22 442
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	12 168 789	8 604 813	3 563 976	3 096 350
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	112 925		112 925	
<i>Fournisseurs débiteurs</i>				
<i>Personnel</i>				
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	165 413		165 413	251 656
<i>Autres créances</i>	154 929		154 929	185 846
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur comm</i>				10 149
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>				
<i>Charges constatées d'avance</i>	177		177	177
TOTAL ACTIF CIRCULANT	433 444		433 444	447 828
<i>Charges à répartir sur plusieurs exerci</i>				
<i>Prime de remboursement des obligatio</i>				
<i>Ecarts de conversion - Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	12 602 233	8 604 813	3 997 420	3 544 178

Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	2 002 980	2 002 980
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>	55 255	55 255
<i>Ecart de réévaluation</i>	8	8
<i>Réserve légale</i>	4 471	4 471
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>	103 496	103 496
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>	-2 920 526	-2 523 472
Résultat de l'exercice	31 451	-397 054
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-722 864	-754 315
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses - Associés</i>	4 025 857	2 700 526
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	335 784	463 049
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	48 374	244
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	274 286	238 298
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	322 659	238 542
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	35 129	896 376
<i>Autres dettes</i>	854	
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES	4 720 284	4 298 493
<i>Ecart de conversion - Passif</i>		
TOTAL PASSIF	3 997 420	3 544 178

Compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois
PRODUITS		
<i>Ventes de marchandises</i>		
<i>Production vendue</i>	358 423	291 860
<i>Production stockée</i>		
<i>Subventions d'exploitation</i>		
<i>Autres produits</i>	295 484	267 547
Total	653 907	559 407
CONSOMMATION M/SES & MAT		
<i>Achats de marchandises</i>		
<i>Variation de stock (m/ses)</i>		
<i>Achats de m.p & aut.approv.</i>		
<i>Variation de stock (m.p.)</i>		
<i>Autres achats & charges externes</i>	325 766	692 995
Total	325 766	692 995
VALEUR AJOUTEE	328 141	-133 588
CHARGES		
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	167 701	164 780
<i>Salaires et Traitements</i>		
<i>Charges sociales</i>		
<i>Amortissements et provisions</i>	111 290	69 457
<i>Autres charges</i>		20 987
Total	278 991	255 224
RESULTAT D'EXPLOITATION	49 150	-388 811
<i>Produits financiers</i>		
<i>Charges financières</i>	17 699	8 242
Résultat financier	-17 699	-8 242
<i>Opérations en commun</i>		
RESULTAT COURANT	31 451	-397 054
<i>Produits exceptionnels</i>		
<i>Charges exceptionnelles</i>		
Résultat exceptionnel		
<i>Participation des salariés</i>		
<i>Impôts sur les bénéfices</i>		
RESULTAT DE L'EXERCICE	31 451	-397 054

ANNEXES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ENERGIES VAR 3

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 3 997 420 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 31 451 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société ENERGIES VAR 3 a pour objet la construction et l'exploitation des centrales sises sur les seuils N°8 "Les Selves" et N°16.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Jusqu'au 31/12/97, les immobilisations étaient évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Cette valeur historique a été réévaluée en fonction de la valeur de marché des centrales.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Logiciels : 1 an
- * Droit de l'eau : durée du contrat
- * Installations techniques : 20 ans
- * Génie Civil : durée résiduelle du contrat
- * Matériel de bureau et informatique : 5 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable ou si les créances ont une ancienneté antérieure au 1er janvier 2019.

Chiffre d'affaires

Concernant la production comptabilisée sur décembre, un relevé a été réalisé fin décembre permettant d'affiner une estimation de la production de la dernière semaine de l'année.

Le relevé des compteurs de fin décembre est effectué le 31, de manière à déterminer début janvier le montant réel du chiffre d'affaires de la fin de l'année et pouvoir ainsi le comparer au montant estimé et comptabilisé. Un ajustement est alors pratiqué en cas d'écart significatif.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur de l'exercice clos au 31.12.2020.

Cet événement n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise en raison de son activité.

A la date d'arrêté des comptes par le président des états financiers clos au 31.12.2020, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui puisse remettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le 30 juin 2020, les titres d'Energies France, société mère de la Société, ont été transférés à la société RWE GENERATION HYDRO GmbH.

Un contrat de cession des actions du groupe Energies France a ensuite été conclu le 23 Décembre 2020 avec la société KI-KELAG International GmbH.

Commentaires du Bilan

1.1 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles se composent de logiciels totalement amortis et du droit d'eau sur le seuil 16.

Les installations techniques sont représentatives de la valeur des équipements des centrales et du génie civil.

Des acquisitions ont été réalisées en 2020 pour 1 977 012 euros (dont 1 398 097 euros liées aux immobilisations en cours antérieures).

1.2 CREANCES

Les Créances Clients s'élèvent à 112 925 euros au 31/12/2020 et sont composées principalement de créances EDF.

Les créances de TVA s'élèvent à 165 413 euros et sont constituées de TVA à récupérer et d'un remboursement à recevoir.

Les Autres Créances, qui s'élèvent à 154 929 euros au 31/12/2020, sont constituées de produits à recevoir relatifs à la CET.

1.3 CAPITAL

Le capital social de 2 002 980 euros est composé de 351 400 actions de 5,70 euros chacune.

- 351 399 actions détenues par ENERGIES FRANCE

- 1 action détenue par RWE INNOGY

Les capitaux propres s'élèvent à - 722 864 € au 31/12/2020.

Le principe de continuité s'applique dans le contexte d'appartenance de la société au groupe Energies France et donc par le soutien que ce dernier peut lui apporter.

1.4 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le poste est nul.

1.5 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières court terme comprennent le solde créditeur du compte courant Energies France pour 4 025 857 euros.

1.6 DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 335 784 euros au 31/12/2020, dont 45 815 euros de factures à recevoir.

Les dettes fournisseurs sur immobilisations s'élèvent à 35 129 euros.

1.7 DETTES FISCALES ET SOCIALES

Le poste s'élève à 322 659 euros et sont constituées principalement de redevances à payer.

Commentaires du Compte de Résultat

2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

La production électrique s'élève à 358 423 euros au 31/12/2020, soit une hausse de 23% par rapport à 2019.

2.2 RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 49 150 euros au 31/12/2020.

2.3 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier au 31/12/2020 est déficitaire de - 17 699 euros.

2.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est nul.

2.5 IMPÔT SUR LES SOCIETES

La charge d'IS au 31 Décembre 2020 est nulle, le résultat net étant déficitaire.

Depuis le 1er janvier 1999, la SAS ENERGIES VAR 3 est intégrée fiscalement dans le groupe formé par Energies France.

Une convention d'intégration a été signée entre les filiales et la société tête de groupe qui stipule la neutralité fiscale. Cela signifie que les membres enregistrent leur impôt comme s'ils n'étaient pas intégrés fiscalement, le différentiel entre l'impôt du groupe et la somme de tous les impôts des filiales, étant comptabilisé chez Energies France.

Autres Informations

3.1 ENTREPRISES LIEES

A ce jour le groupe ENERGIES France ne publie pas de comptes consolidés, mais réalise néanmoins des opérations avec des sociétés du groupe :

Compte courant créditeur Energies France = 4 025 857 €

Charges financières = 17 699 €

Dettes fournisseurs = 24 357 €

Autres achats et charges externes = 158 717 €

3.2 AUTRES INFORMATIONS

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes des groupes INNOGY SE et RWE AG, Opernplatz 1, 45128 ESSEN, Allemagne.

3.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

La société bénéficie d'une autorisation d'exploitation d'une durée de quarante ans renouvelable pour une période de trente ans. Si l'autorisation n'est pas renouvelée la société serait tenue de rétablir la libre circulation des eaux. La société s'est placée dans une hypothèse de renouvellement de son autorisation.

3.4 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	552 727			552 727
Immobilisations incorporelles	552 727			552 727
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 606 392	1 977 012		11 583 404
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	825			825
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 398 097		1 398 097	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 005 314	1 977 012	1 398 097	11 584 229
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	122			122
- Prêts et autres immobilisations financières	31 711			31 711
Immobilisations financières	31 833			31 833
ACTIF IMMOBILISE	11 589 874	1 977 012	1 398 097	12 168 789

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	389 372	15 582		404 955
Immobilisations incorporelles	389 372	15 582		404 955
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 094 058	95 707		8 189 765
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	825			825
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 094 882	95 707		8 190 590
ACTIF IMMOBILISE	8 484 255	111 290		8 595 544

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 465 155 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	31 711		31 711
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	112 925	112 925	
<i>Autres</i>	320 342	320 342	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	177	177	
Total	465 155	433 444	31 711
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>CLIENTS FACT. A ETABLIR</i>	2 373
<i>ETAT PRODUITS A RECEVOIR</i>	154 929
Total	157 302

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 002 980,00 Euros décomposé en 351 400 titres d'une valeur nominale de 5,70 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>	351 400	5,70
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>		
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	351 400	5,70

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 18/09/2020.

	Montant
<i>Report à Nouveau de l'exercice précédent</i>	-2 523 472
<i>Résultat de l'exercice précédent</i>	-397 054
<i>Prélèvements sur les réserves</i>	
Total des origines	-2 920 526
<i>Affectations aux réserves</i>	
<i>Distributions</i>	
<i>Autres répartitions</i>	
<i>Report à Nouveau</i>	-2 920 526
Total des affectations	-2 920 526

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
Capital	2 002 980				2 002 980
Primes d'émission	55 255				55 255
Ecart de réévaluation	8				8
Réserve légale	4 471				4 471
Réserves réglementées	103 496				103 496
Report à Nouveau	-2 523 472	-2 920 526	-2 920 526	-2 523 472	-2 920 526
Résultat de l'exercice	-397 054	397 054	31 451	-397 054	31 451
Total Capitaux Propres	-754 315	-2 523 472	-2 889 075	-2 920 526	-722 864

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 720 284 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	335 784	335 784		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	322 659	322 659		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	35 129	35 129		
<i>Autres dettes (**)</i>	4 026 712	4 026 712		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	4 720 284	4 720 284		
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>(**) Dont envers les associés</i>				

Charges à payer

	Montant
<i>FOURN. FACT. NON PARVENUES</i>	45 815
<i>FOURN. IMMOB. FACT. NON PARV.</i>	35 129
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	274 286
Total	355 229

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</i>	177		
Total	177		

ENERGIES VAR 3
Société par actions simplifiée au capital de 2.002.980 euros
Siège social : 5, rue de Castiglione - 75001 PARIS
322 097 841 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 20 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le 20 Avril à 9h30,

- La société ENERGIES FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 30.211.368 euros, dont le siège social est situé à Paris (75001), 5 rue de Castiglione, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 331 171 892,

Représentée par son Président, la société RWE Generation Hydro GmbH, elle-même représentée par Madame Sandra Silva-Riano et Monsieur Jörg Schumann,

Associé unique de la société ENERGIES VAR 3, société par actions simplifiée au capital de 2.002.980 euros, divisé en 351.400 actions de 5,70 euros chacune dont le siège social est situé à Paris (75001), 5 rue de Castiglione immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 322 097 841,

Après avoir constaté que le commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé,

A pris les décisions sur l'ordre du jour suivant :

- ⇒ approbation des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- ⇒ affectation du résultat ;
- ⇒ examen et approbation des conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- ⇒ pouvoir pour les formalités.

Au vu des documents suivants mis à sa disposition par le Président :

- les statuts de la société ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes ;
- le rapport de gestion établi par le Président ;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2020 ;
- le rapport du commissaire aux comptes ;
- le projet de décisions soumises à l'Associé Unique.

L'Associé Unique adopte alors successivement les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve les comptes annuels afférents audit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique prend acte de ce que la Société n'a exposé aucune dépense ou charge non déductibles visées par l'article 39-4 du code général des impôts au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, qui s'élève à 31.450,96 euros, en totalité au compte report à nouveau dont le solde débiteur est ramené à 2.889.074,86 euros.

L'Associé Unique prend acte qu'au titre des trois derniers exercices aucun dividende n'a été distribué.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, en application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, prend acte qu'au cours de l'exercice 2020 aucune convention nouvelle relevant de l'application des dispositions dudit article n'est intervenue.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

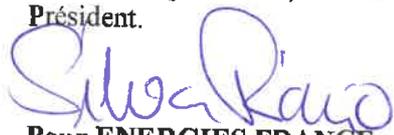
QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'effectuer toutes formalités nécessaires.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique et Président.



Pour ENERGIES FRANCE

Associé et Président

Représentée par la société RWE Generation Hydro GmbH

Elle-même représentée par Mme Silva-Riano et Monsieur Jörg Schumann

ENERGIES VAR 3 SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'attention de l'associé unique de la société,
ENERGIES VAR 3 SAS
5, rue de Castiglione
75001 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENERGIES VAR 3 SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « 1.3 Capital » de l'annexe qui indique que la continuité d'exploitation de votre société dépend du soutien financier consenti par Energies France.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 19 avril 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Ulrich Maier

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développemen</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilé</i>	552 727	404 955	147 772	163 354
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et out</i>	11 583 404	8 189 765	3 393 639	1 512 335
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	825	825		
<i>Immob. en cours / Avances & acompte</i>				1 398 097
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>	122		122	122
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	31 711	9 269	22 442	22 442
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	12 168 789	8 604 813	3 563 976	3 096 350
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	112 925		112 925	
<i>Fournisseurs débiteurs</i>				
<i>Personnel</i>				
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	165 413		165 413	251 656
<i>Autres créances</i>	154 929		154 929	185 846
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur comm</i>				10 149
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>				
<i>Charges constatées d'avance</i>	177		177	177
TOTAL ACTIF CIRCULANT	433 444		433 444	447 828
<i>Charges à répartir sur plusieurs exerci</i>				
<i>Prime de remboursement des obligatio</i>				
<i>Ecarts de conversion - Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	12 602 233	8 604 813	3 997 420	3 544 178

Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	2 002 980	2 002 980
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>	55 255	55 255
<i>Ecart de réévaluation</i>	8	8
<i>Réserve légale</i>	4 471	4 471
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>	103 496	103 496
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>	-2 920 526	-2 523 472
Résultat de l'exercice	31 451	-397 054
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-722 864	-754 315
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses - Associés</i>	4 025 857	2 700 526
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	335 784	463 049
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	48 374	244
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	274 286	238 298
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	322 659	238 542
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	35 129	896 376
<i>Autres dettes</i>	854	
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES	4 720 284	4 298 493
<i>Ecart de conversion - Passif</i>		
TOTAL PASSIF	3 997 420	3 544 178

Compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois
PRODUITS		
<i>Ventes de marchandises</i>		
<i>Production vendue</i>	358 423	291 860
<i>Production stockée</i>		
<i>Subventions d'exploitation</i>		
<i>Autres produits</i>	295 484	267 547
Total	653 907	559 407
CONSOMMATION M/SES & MAT		
<i>Achats de marchandises</i>		
<i>Variation de stock (m/ses)</i>		
<i>Achats de m.p & aut.approv.</i>		
<i>Variation de stock (m.p.)</i>		
<i>Autres achats & charges externes</i>	325 766	692 995
Total	325 766	692 995
VALEUR AJOUTEE	328 141	-133 588
CHARGES		
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	167 701	164 780
<i>Salaires et Traitements</i>		
<i>Charges sociales</i>		
<i>Amortissements et provisions</i>	111 290	69 457
<i>Autres charges</i>		20 987
Total	278 991	255 224
RESULTAT D'EXPLOITATION	49 150	-388 811
<i>Produits financiers</i>		
<i>Charges financières</i>	17 699	8 242
Résultat financier	-17 699	-8 242
<i>Opérations en commun</i>		
RESULTAT COURANT	31 451	-397 054
<i>Produits exceptionnels</i>		
<i>Charges exceptionnelles</i>		
Résultat exceptionnel		
<i>Participation des salariés</i>		
<i>Impôts sur les bénéfices</i>		
RESULTAT DE L'EXERCICE	31 451	-397 054

ANNEXES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ENERGIES VAR 3

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 3 997 420 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 31 451 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société ENERGIES VAR 3 a pour objet la construction et l'exploitation des centrales sises sur les seuils N°8 "Les Selves" et N°16.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Jusqu'au 31/12/97, les immobilisations étaient évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Cette valeur historique a été réévaluée en fonction de la valeur de marché des centrales.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Logiciels : 1 an
- * Droit de l'eau : durée du contrat
- * Installations techniques : 20 ans
- * Génie Civil : durée résiduelle du contrat
- * Matériel de bureau et informatique : 5 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable ou si les créances ont une ancienneté antérieure au 1er janvier 2019.

Chiffre d'affaires

Concernant la production comptabilisée sur décembre, un relevé a été réalisé fin décembre permettant d'affiner une estimation de la production de la dernière semaine de l'année.

Le relevé des compteurs de fin décembre est effectué le 31, de manière à déterminer début janvier le montant réel du chiffre d'affaires de la fin de l'année et pouvoir ainsi le comparer au montant estimé et comptabilisé. Un ajustement est alors pratiqué en cas d'écart significatif.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur de l'exercice clos au 31.12.2020.

Cet événement n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise en raison de son activité.

A la date d'arrêté des comptes par le président des états financiers clos au 31.12.2020, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui puisse remettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le 30 juin 2020, les titres d'Energies France, société mère de la Société, ont été transférés à la société RWE GENERATION HYDRO GmbH.

Un contrat de cession des actions du groupe Energies France a ensuite été conclu le 23 Décembre 2020 avec la société KI-KELAG International GmbH.

Commentaires du Bilan

1.1 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles se composent de logiciels totalement amortis et du droit d'eau sur le seuil 16.

Les installations techniques sont représentatives de la valeur des équipements des centrales et du génie civil.

Des acquisitions ont été réalisées en 2020 pour 1 977 012 euros (dont 1 398 097 euros liées aux immobilisations en cours antérieures).

1.2 CREANCES

Les Créances Clients s'élèvent à 112 925 euros au 31/12/2020 et sont composées principalement de créances EDF.

Les créances de TVA s'élèvent à 165 413 euros et sont constituées de TVA à récupérer et d'un remboursement à recevoir.

Les Autres Créances, qui s'élèvent à 154 929 euros au 31/12/2020, sont constituées de produits à recevoir relatifs à la CET.

1.3 CAPITAL

Le capital social de 2 002 980 euros est composé de 351 400 actions de 5,70 euros chacune.

- 351 399 actions détenues par ENERGIES FRANCE

- 1 action détenue par RWE INNOGY

Les capitaux propres s'élèvent à - 722 864 € au 31/12/2020.

Le principe de continuité s'applique dans le contexte d'appartenance de la société au groupe Energies France et donc par le soutien que ce dernier peut lui apporter.

1.4 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le poste est nul.

1.5 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières court terme comprennent le solde créditeur du compte courant Energies France pour 4 025 857 euros.

1.6 DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 335 784 euros au 31/12/2020, dont 45 815 euros de factures à recevoir.

Les dettes fournisseurs sur immobilisations s'élèvent à 35 129 euros.

1.7 DETTES FISCALES ET SOCIALES

Le poste s'élève à 322 659 euros et sont constituées principalement de redevances à payer.

Commentaires du Compte de Résultat

2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

La production électrique s'élève à 358 423 euros au 31/12/2020, soit une hausse de 23% par rapport à 2019.

2.2 RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 49 150 euros au 31/12/2020.

2.3 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier au 31/12/2020 est déficitaire de - 17 699 euros.

2.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est nul.

2.5 IMPÔT SUR LES SOCIETES

La charge d'IS au 31 Décembre 2020 est nulle, le résultat net étant déficitaire.

Depuis le 1er janvier 1999, la SAS ENERGIES VAR 3 est intégrée fiscalement dans le groupe formé par Energies France.

Une convention d'intégration a été signée entre les filiales et la société tête de groupe qui stipule la neutralité fiscale. Cela signifie que les membres enregistrent leur impôt comme s'ils n'étaient pas intégrés fiscalement, le différentiel entre l'impôt du groupe et la somme de tous les impôts des filiales, étant comptabilisé chez Energies France.

Autres Informations

3.1 ENTREPRISES LIEES

A ce jour le groupe ENERGIES France ne publie pas de comptes consolidés, mais réalise néanmoins des opérations avec des sociétés du groupe :

Compte courant créditeur Energies France = 4 025 857 €

Charges financières = 17 699 €

Dettes fournisseurs = 24 357 €

Autres achats et charges externes = 158 717 €

3.2 AUTRES INFORMATIONS

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes des groupes INNOGY SE et RWE AG, Opernplatz 1, 45128 ESSEN, Allemagne.

3.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

La société bénéficie d'une autorisation d'exploitation d'une durée de quarante ans renouvelable pour une période de trente ans. Si l'autorisation n'est pas renouvelée la société serait tenue de rétablir la libre circulation des eaux. La société s'est placée dans une hypothèse de renouvellement de son autorisation.

3.4 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	552 727			552 727
Immobilisations incorporelles	552 727			552 727
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 606 392	1 977 012		11 583 404
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	825			825
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 398 097		1 398 097	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 005 314	1 977 012	1 398 097	11 584 229
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	122			122
- Prêts et autres immobilisations financières	31 711			31 711
Immobilisations financières	31 833			31 833
ACTIF IMMOBILISE	11 589 874	1 977 012	1 398 097	12 168 789

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	389 372	15 582		404 955
Immobilisations incorporelles	389 372	15 582		404 955
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 094 058	95 707		8 189 765
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	825			825
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 094 882	95 707		8 190 590
ACTIF IMMOBILISE	8 484 255	111 290		8 595 544

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 465 155 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	31 711		31 711
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	112 925	112 925	
<i>Autres</i>	320 342	320 342	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	177	177	
Total	465 155	433 444	31 711
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>CLIENTS FACT. A ETABLIR</i>	2 373
<i>ETAT PRODUITS A RECEVOIR</i>	154 929
Total	157 302

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 002 980,00 Euros décomposé en 351 400 titres d'une valeur nominale de 5,70 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>	351 400	5,70
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>		
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	351 400	5,70

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 18/09/2020.

	Montant
<i>Report à Nouveau de l'exercice précédent</i>	-2 523 472
<i>Résultat de l'exercice précédent</i>	-397 054
<i>Prélèvements sur les réserves</i>	
Total des origines	-2 920 526
<i>Affectations aux réserves</i>	
<i>Distributions</i>	
<i>Autres répartitions</i>	
<i>Report à Nouveau</i>	-2 920 526
Total des affectations	-2 920 526

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
Capital	2 002 980				2 002 980
Primes d'émission	55 255				55 255
Ecart de réévaluation	8				8
Réserve légale	4 471				4 471
Réserves réglementées	103 496				103 496
Report à Nouveau	-2 523 472	-2 920 526	-2 920 526	-2 523 472	-2 920 526
Résultat de l'exercice	-397 054	397 054	31 451	-397 054	31 451
Total Capitaux Propres	-754 315	-2 523 472	-2 889 075	-2 920 526	-722 864

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 720 284 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	335 784	335 784		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	322 659	322 659		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	35 129	35 129		
<i>Autres dettes (**)</i>	4 026 712	4 026 712		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	4 720 284	4 720 284		
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>(**) Dont envers les associés</i>				

Charges à payer

	Montant
<i>FOURN. FACT. NON PARVENUES</i>	45 815
<i>FOURN. IMPOS FACT. NON PARV.</i>	35 129
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	274 286
Total	355 229

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</i>	177		
Total	177		